

**Code de bonnes pratiques pour
l'administration d'antimicrobiens aux
animaux producteurs de denrées
alimentaires dans l'UE**

Table des matières

| | |
|---|----|
| Contexte | 3 |
| 1. Introduction | 4 |
| 2. Qu'est-ce qu'un antimicrobien et comment en assure-t-on la disponibilité ? | 4 |
| 3. Garantir la santé animale | 6 |
| 4. Diagnostiquer et traiter une maladie | 8 |
| 5. Administration efficace d'un médicament | 10 |
| 6. Tenue de registres | 11 |
| 7. Préserver l'efficacité pour l'avenir | 11 |
| Conclusion | 13 |

Contexte

La plateforme européenne pour l'utilisation responsable de médicaments vétérinaires (EPRUMA) a été créée en 2005 avec pour mission de promouvoir l'administration responsable des médicaments (comme définie dans la directive 2001/82/CE amendée par la directive 2004/28/CE) aux animaux dans l'UE.

L'EPRUMA représente les intérêts du COPA-COGECA (agriculteurs et coopératives agricoles), de l'EISA (Initiative européenne pour le développement durable de l'agriculture), de la FEFAC (Fédération européenne des fabricants d'aliments composés), de la FESASS (Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire), de la FVE (Fédération vétérinaire européenne) et d'IFAH-Europe (Fédération internationale pour la santé animale).

L'objectif de ce document est de contribuer à préserver l'efficacité des antimicrobiens au travers de la définition d'un cadre de bonnes pratiques. Alors que les concepts centraux de ce cadre devraient toujours s'appliquer afin de permettre une approche coordonnée et intégrée dans l'ensemble de l'UE, le document peut être adapté aux exigences spécifiques à un Etat membre.¹⁾

L'initiative EPRUMA est conçue pour compléter le concept d'agriculture raisonnée² en termes d'utilisation judicieuse des intrants dans le secteur agricole, telle que définie dans le cadre européen pour l'agriculture raisonnée de l'EISA.³

¹ En France il existe le guide de bonnes pratiques de l'antibiothérapie vétérinaire à l'usage des vétérinaires de la SNGTV.

² L'agriculture raisonnée est un système global de gestion agricole qui comprend mais va également au delà des bonnes conditions agricoles et environnementales/de la conditionnalité, et qui recouvre divers aspects de l'agriculture, offrant aux agriculteurs tout comme aux consommateurs l'assurance de la santé et du bien-être des animaux, de la qualité des aliments, de leur sûreté et de leur traçabilité, ainsi que de la protection de l'environnement.

³ L'EISA a développé un cadre européen pour l'agriculture raisonnée, lequel fournit une définition et une caractérisation de l'agriculture raisonnée sous forme d'un guide pour le développement durable de l'agriculture.

1. Introduction

La bonne santé des animaux est essentielle pour leur bien-être et pour l'optimisation de leur performance. Le contrôle des maladies constitue donc une partie primordiale de tout programme de gestion efficace. De plus, des aliments sûrs proviennent d'animaux en bonne santé. Le contrôle des maladies est donc nécessaire pour la production de denrées alimentaires de qualité.

Les médicaments antimicrobiens sont des outils précieux et essentiels pour la préservation de la santé et du bien-être des animaux. Ils contribuent donc de manière significative à la productivité et à l'efficacité de l'élevage.

L'industrie de la santé animale continue à offrir aux vétérinaires et au secteur de l'élevage une large gamme de produits antimicrobiens permettant de traiter les maladies bactériennes contagieuses, contribuant au bien-être des animaux au travers de la prévention ou du soulagement de la douleur et de l'inconfort.

Le risque d'apparition d'une résistance antimicrobienne réside dans la nature même des médicaments antimicrobiens. Ce fait souligne la nécessité d'employer les produits antimicrobiens avec prudence.

L'administration de composés antibactériens devrait être le complément de bonnes pratiques de gestion agricole et d'une agriculture raisonnée, telles que décrites dans le cadre de l'EISA, ainsi que de programmes de vaccination conçus de manière appropriée. De nombreuses conditions propices aux maladies peuvent être évitées ou minimisées en utilisant des pratiques de gestion permettant de réduire significativement l'exposition aux bactéries à l'origine de maladies, en optimisant l'environnement de l'animal à l'aide d'une bonne hygiène et de programmes de nutrition et de vaccination adéquats.

2. Qu'est-ce qu'un antimicrobien et comment en assure-t-on la disponibilité ?

Dans la plupart des cas, le terme « antimicrobien » est synonyme « d'antibiotiques » et décrit une substance qui tue les bactéries ou empêche leur croissance.

La plupart des antimicrobiens sont produits naturellement par des bactéries et des champignons; d'autres sont produits par l'homme, mais ont le même effet. Alors qu'on utilise communément le terme « antibiotique », le terme « antimicrobien » est le mot exact pour décrire l'ensemble des substances. Encore aujourd'hui, la plupart des substances utilisées sont d'origine naturelle et produites via des processus de fermentation.

Les premiers antimicrobiens utilisés ont été les sulphonamides et la pénicilline, découverts au début des années 1930. A la fin des années 40, l'industrie pharmaceutique a commencé à découvrir et à sélectionner de nombreux composants individuels tuant les bactéries ou entravant leur développement et a ainsi étendu le nombre de classes d'antimicrobiens.

Bien que les composants individuels au sein d'une classe présentent généralement des propriétés similaires, ils peuvent se distinguer les uns des autres en termes de:

- Spectre d'activité - ensemble des espèces bactériennes sensibles à l'antimicrobien;
- pharmacocinétique - l'absorption, la distribution et l'élimination de l'antibiotique dans le corps de l'animal traité;
- toxicité - les éventuels effets secondaires négatifs d'un médicament.

Aujourd'hui, de nombreuses classes d'antimicrobiens sont disponibles. Ils peuvent être administrés aux animaux de différentes manières, par exemple par voie orale (via des comprimés, bolus, dans l'alimentation, dans l'eau), par injection, par voie intramammaire, par voie vaginale (bolus intra-utérin par voie topique). Les différentes classes d'antimicrobiens disponibles incluent les aminoglycosides, les céphalosporines, les (fluoro)quinolones, les macrolides, la pénicilline, les phénicolés, les pleuromutilines, les polypeptides, les ionophores, les sulphonamides, les tétracyclines, pour n'en citer que quelques-uns. Certaines de ces familles d'antimicrobiens ont été développées exclusivement pour la santé animale.

Avant de pouvoir commercialiser un médicament vétérinaire, dont les antimicrobiens font partie, un fabricant doit prouver aux autorités de réglementation la qualité, la sécurité et l'efficacité du produit selon ses conditions d'utilisation. Il s'agit de procédures rigoureuses, similaires à celles définies pour les médicaments destinés à l'homme, et qui permettent à l'utilisateur et au consommateur d'avoir confiance dans les médicaments autorisés.

Règlements autorisant la mise sur le marché d'un antimicrobien

Le processus d'autorisation repose sur un examen complet de tous les aspects du nouveau produit. Il se fonde sur des données expérimentales et des informations que l'entreprise postulante a transmises à l'autorité compétente. Le processus d'autorisation vise à garantir:

- **la sécurité:** le produit est sûr pour l'animal, le consommateur de denrées alimentaires provenant d'animaux traités, les personnes travaillant avec le produit et pour l'environnement,
- **la qualité:** le produit est toujours de bonne qualité, ne s'altère pas et conserve son efficacité au moins jusqu'à la date d'expiration, et
- **l'efficacité:** l'efficacité du produit est conforme aux **indications** (allégations) reprises dans la notice et sur l'emballage.

Le processus d'autorisation ne s'arrête pas à cette étape. Les utilisateurs doivent en outre s'engager à faire preuve de:

- **pharmacovigilance:** la collecte systématique d'informations concernant tout effet négatif observé lors de l'utilisation du produit.

Afin d'assurer en permanence la sécurité des animaux, des consommateurs, des utilisateurs et de l'environnement, les autorités nationales procèdent à des contrôles pour détecter la présence de résidus indésirables. Par ailleurs, de nombreuses institutions surveillent les quantités utilisées et testent la résistance des bactéries concernées aux antimicrobiens.

3. Garantir la santé animale

La santé animale commence avec des bonnes pratiques d'élevage.

Les éleveurs contrôlent régulièrement la santé et le bien-être de leurs animaux et, lorsque les conditions l'exigent, demandent conseil à leur vétérinaire afin de prévenir efficacement une maladie, la diagnostiquer et la traiter.

Ces éléments clés de la santé animale sont conformes au cadre européen pour l'agriculture raisonnée de l'EISA, et plus particulièrement au chapitre IX.

Gestion

La santé est une condition préalable au bien-être des animaux. Un bon niveau de bien-être aidera l'animal à préserver sa résistance naturelle aux maladies et une bonne santé est une condition préalable au bien-être d'un animal. Tant la santé que le bien-être sont fortement influencés par les conditions d'élevage des animaux, qui doivent être en conformité avec la législation européenne existante.

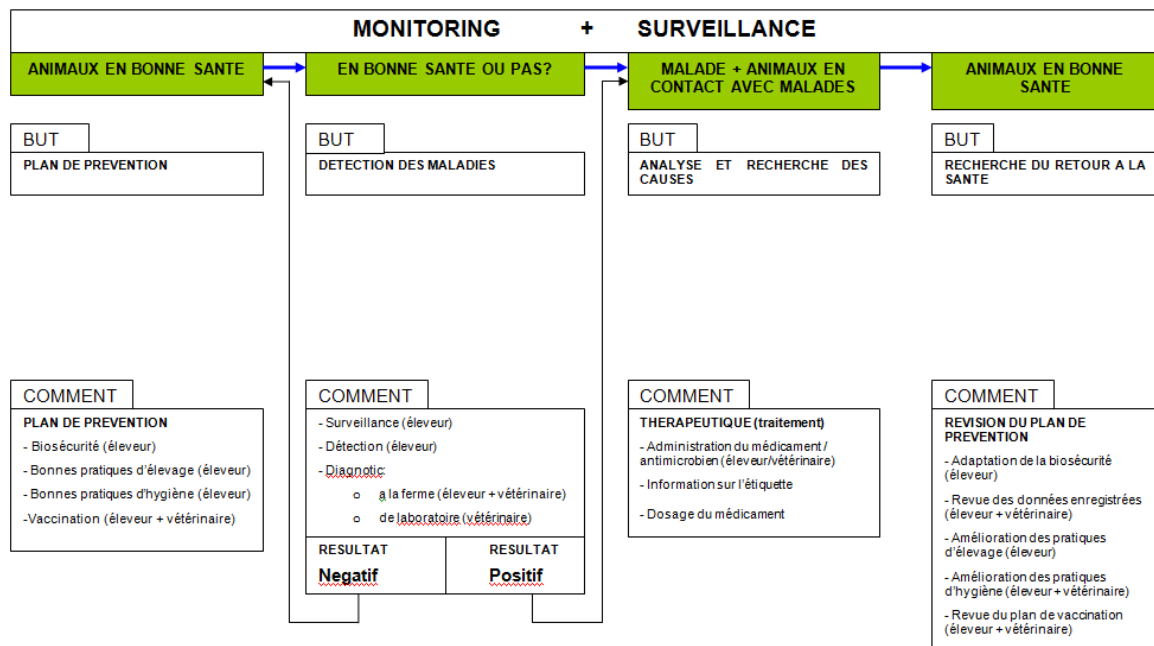
Les conditions environnementales, y compris la température, l'humidité, la qualité de l'air, la propreté de la litière, l'intensité lumineuse, etc. devraient être adaptées aux besoins de l'animal. L'accès à de l'eau propre, une ration alimentaire adaptée et une place suffisante pour les déplacements et le couchage sont des facteurs tout aussi importants. Les situations de stress devraient être évitées, étant donné leur effet négatif sur la résistance des animaux aux infections.

De plus, un suivi adéquat des animaux et la tenue d'un registre faisant état des différentes observations sont indispensables pour diagnostiquer rapidement des problèmes affectant leur santé ou leur bien-être. Un plan de santé animale bien pensé est un élément central pour chaque exploitation.

Biosécurité

La biosécurité est essentielle à considérer pour éviter que les animaux ne contractent une maladie contagieuse.

L'objectif de la biosécurité consiste à minimiser le potentiel d'intrusion des organismes pathogènes dans les exploitations via des animaux récemment achetés, des personnes, des véhicules et des animaux domestiques pour ne citer que quelques exemples de sources potentielles de contamination. Des mesures relativement simples peuvent être prises sans avoir à réaliser des investissements massifs. Ces mesures peuvent être extrêmement efficaces et utiles pour garantir la santé des animaux. Même si une mesure ne semble pas être efficace à cent pour cent, cela ne signifie pas pour autant qu'elle est inutile. Il vaut mieux réduire, même de manière limitée, le risque d'introduction de germes plutôt que de ne pas le réduire du tout.



Vaccins

Les vaccins sont des outils extrêmement précieux pour la prévention et le contrôle de nombreuses maladies infectieuses. C'est un moyen sûr et efficace d'améliorer la résistance des animaux aux infections.

Il existe cependant plusieurs maladies pour lesquelles des vaccins ne sont pas (encore) disponibles. Dans de pareils cas, d'autres modes de prévention et de contrôle, y compris l'utilisation de médicaments vétérinaires parmi lesquels les antibiotiques, peuvent s'avérer nécessaires.

Cela vaut pour des situations telles que:

- des infections aiguës qui nécessitent un traitement immédiat;
- des maladies émergentes.

Etant donné qu'ils agissent via le système immunitaire naturel, l'utilisation de tels médicaments devrait toujours être envisagée dans le contexte d'une stratégie plus vaste. D'autres mesures, telles qu'une bonne hygiène, de bonnes pratiques d'élevage et un système de veille sanitaire, sont des éléments tout aussi importants des programmes de prévention des maladies. La stratégie optimale dépend des conditions locales sur l'exploitation et également de facteurs tels que la densité des animaux, la présence d'agents pathogènes dans la flore et la faune sauvages, la disponibilité de tests fiables, etc. Un suivi approprié des animaux vaccinés est un volet essentiel d'un programme de vaccination.

Interaction entre les vétérinaires et les agriculteurs (plan de santé animale)

Un dialogue ouvert entre les agriculteurs et les vétérinaires est indispensable pour atteindre un niveau optimal de santé animale. Plutôt que de communiquer

uniquement en cas de problème, ce dialogue devrait de préférence avoir lieu à intervalle régulier. Si nécessaire, d'autres intervenants spécialisés de l'élevage (conditions de détention des animaux, alimentation, nutrition, hygiène, etc.) devraient être consultés.

Grâce aux informations qui lui sont transmises par l'agriculteur, aux détails obtenus après examen des animaux et aux circonstances locales, le vétérinaire pourra proposer la meilleure solution pour améliorer durablement la santé et le bien-être des animaux. Les registres aident également les agriculteurs à prouver qu'ils respectent les bonnes pratiques agricoles.

4. Diagnostiquer et traiter une maladie

En cas de maladie, le vétérinaire examine les animaux et leurs conditions d'élevage.

L'établissement d'un diagnostic et le traitement de la maladie sont intimement liés.

En cas de maladie, le vétérinaire examine les animaux et leurs conditions d'élevage. Sur la base de ces informations, il identifie la maladie et décide du mode d'intervention. Cette intervention pourrait prendre la forme de conseils sur la manière d'élever les animaux (alimentation/stabulation) ou d'une prescription d'une thérapie (antimicrobienne) appropriée. Si nécessaire, le vétérinaire peut procéder à un prélèvement qui sera envoyé pour analyse à un laboratoire afin de déterminer précisément l'agent pathogène responsable de la maladie et, s'il s'agit d'une bactérie, sa sensibilité et par là le traitement le plus adéquat. Toutefois, si la confirmation par un laboratoire n'est pas possible, le choix des antimicrobiens sera effectué sur base des expériences faites et du jugement clinique, et en tenant compte des cas antérieurs de sensibilité bactérienne sur l'exploitation concernée. Le vétérinaire évaluera le résultat du traitement qu'il aura privilégié et l'ajustera le cas échéant.

Souvent, les animaux sont élevés en groupe. Alors que cette méthode est favorable du point de vue de l'élevage et du bien-être des animaux, elle suppose également qu'en cas de maladie, l'ensemble du groupe risque d'être exposé. De ce fait, il est parfois nécessaire de le traiter en totalité. Le traitement de groupe s'imposerait dans le cas où une maladie a été détectée et que l'expérience a montré qu'une fois qu'un animal présente des symptômes de contamination, la plupart, voire tous les animaux en contact seront contaminés. Cette pratique est appelée « métaphylaxie ».

Des infections bactériennes dans de grands troupeaux ou cheptels apparaissent souvent à des stades identifiables et prévisibles de la vie de l'animal, p.ex. problèmes respiratoires après regroupement, colibacillose en post-sevrage, fièvre des transports, etc. Dans de telles situations, un traitement préventif (dit « prophylactique ») peut être administré. L'agriculteur et le vétérinaire connaissent bien les risques récurrents de maladie sur les exploitations et une intervention précoce, réalisée soigneusement et avec discernement, est un élément essentiel de la gestion des maladies.

L'action préventive est similaire à celle pratiquée en médecine humaine dans des cas de méningite bactérienne dans des écoles ou des collèges, où les groupes d'étudiants susceptibles d'avoir été exposés à la bactérie sont traités de manière préventive.

Après avoir opté pour un traitement antimicrobien, un vétérinaire devra en premier lieu sélectionner l'antimicrobien le plus approprié. L'étape suivante consiste à utiliser un spécialité vétérinaire autorisée en fonction du diagnostic établi et de l'expertise du vétérinaire. **Une série d'antimicrobiens sont disponibles et le vétérinaire devrait, dans le cas d'une maladie spécifique, utiliser ses connaissances professionnelles pour choisir le produit dont le spectre d'activité est le plus approprié.** (Une palette de produits devrait être utilisée au fil du temps pour offrir une protection contre l'émergence possible d'une résistance.)

L'utilisation continue du même produit pour le même type de troubles (p.ex. respiratoires, intestinaux, systémiques, etc.) sur une longue période devrait être considérée prudemment à moins que des tests préliminaires en laboratoire aient révélé une susceptibilité satisfaisante de la bactérie concernée. Les vétérinaires peuvent utiliser divers produits sur une certaine période de temps pour prévenir l'émergence possible d'une résistance. Cette pratique est appelée «programme de rotation» et permet de préserver l'efficacité à long terme et de diminuer la pression de sélection pour la résistance.

Plusieurs nouveaux produits ont été introduits au fil des ans; ceux-ci ont consolidé l'arsenal thérapeutique du vétérinaire.

Les antimicrobiens sont cruciaux pour le traitement, la prévention et le contrôle des maladies animales. S'agissant du traitement des maladies animales, les vétérinaires se concentrent souvent sur le contrôle de la maladie au niveau du troupeau. En médecine humaine, le traitement antimicrobien est pratiquement toujours axé sur l'individu. L'administration prophylactique ou métaphylactique d'antimicrobiens est une pratique qui s'est révélée être bénéfique pour garantir la santé d'un troupeau, notamment pour le traitement des mammites. Les vétérinaires soignant des animaux dont sont issues des denrées alimentaires sont fortement préoccupés par la disponibilité de divers antimicrobiens.

Il est indispensable que les vétérinaires disposent d'une large palette de produits sûrs et efficaces couvrant toutes les classes d'antimicrobiens lorsqu'ils doivent traiter une maladie animale, afin de limiter tout phénomène potentiel de résistance provoquée par une utilisation excessive d'un nombre limité de produits.

Les agriculteurs, les vétérinaires et d'autres experts doivent travailler ensemble pour garantir que l'issue du traitement soit positive. Il se peut que l'agriculteur doive assurer le suivi du traitement. Dans ce cas, il est indispensable que celui-ci suive toutes les instructions. L'agriculteur devrait signaler au vétérinaire tout retard inattendu dans le rétablissement de l'animal. Si nécessaire, une forme alternative de traitement peut être envisagée si l'animal ne réagit pas tel qu'escompté.

Le choix final revient au vétérinaire

Aujourd'hui, une vaste gamme d'antimicrobiens est disponible sur le marché. Ceux-ci diffèrent fortement les uns des autres en fonction de leur voie d'administration, de la vitesse d'action et du degré d'absorption par l'animal, des modes d'action, de la vitesse et du degré de pénétration dans les tissus, etc. De plus, ils agissent différemment sur les micro-organismes. C'est pourquoi le choix d'un antimicrobien doit toujours se fonder sur plusieurs critères, tels que le type de micro-organismes affectant l'animal/les animaux, l'existence d'une résistance aux antimicrobiens, l'espèce animale, le mode d'administration de l'antimicrobien, etc. La décision relative au traitement à administrer doit toujours être prise par un vétérinaire après que celui-ci a examiné les animaux et/ou les conditions locales et après qu'il a établi un diagnostic.⁴

Cascade

Dans des cas exceptionnels où aucun médicament n'est autorisé, le vétérinaire peut par exemple utiliser des produits homologués dans d'autres pays de l'UE ou pour une autre espèce animale. Cette exception existe pour éviter que les animaux ne souffrent inutilement. Dans de pareilles situations, le vétérinaire doit suivre une procédure spécifique, appelée « *cascade* », et s'assurer qu'il n'y ait aucun risque pour l'animal/les animaux concerné(s) et les consommateurs de produits alimentaires d'origine animale.

5. Administration efficace d'un médicament

L'administration correcte de l'antimicrobien conjuguée au bon dosage du médicament pour la période couverte déterminent le succès du traitement.

Le dosage recommandé pour un antimicrobien a fait l'objet de tests approfondis par l'entreprise soumettant une demande d'autorisation. L'objectif consiste à s'assurer que la dose administrée suffise pour qu'une concentration suffisante d'antimicrobien atteigne le site d'infection et que l'antimicrobien concerné y reste assez longtemps pour que l'animal puisse se remettre de la maladie.

Il se pourrait que l'administration doive être répétée pour obtenir un succès clinique. Dans le contexte de la médecine humaine, cet objectif est par exemple atteint via la prise d'un comprimé trois fois par jour durant sept jours. Le même principe s'applique aux animaux.

Comme en médecine humaine, la notice contient les informations nécessaires à une utilisation et un entreposage sûrs et appropriés.

Limite maximale de résidus

⁴ Ces règles sont très précises en France et précisées par décret (décret prescription délivrance).

Pour les animaux producteurs d'aliments, des études sont nécessaires pour déterminer à quelle vitesse l'animal élimine les résidus médicamenteux. Les limites maximales de résidus (LMR) ont été fixées pour établir un seuil maximal pour les résidus d'antimicrobien chez l'animal, seuil ne présentant aucun risque pour les consommateurs d'aliments d'origine animale.

Les délais d'attente (moment entre la fin du traitement et l'abattage ou la collecte des produits d'origine animale tels que le lait ou les œufs) sont définis pour garantir que le taux de résidus présent dans les denrées soit inférieur aux LMR. D'importantes marges de sécurité ont été intégrées dans le système par souci de protection des consommateurs.

6. Tenue de registres

Concernant la tenue de registres, il est obligatoire dans tous les Etats membres de l'UE de tenir des registres sur au moins cinq ans de tous les médicaments, dont les traitements antimicrobiens, administrés aux animaux destinés à la production de denrées alimentaires (que l'animal soit encore dans l'exploitation ou non).

En outre, il est recommandé que le vétérinaire, en coopération avec l'agriculteur, garde une trace de toutes les informations relatives aux maladies infectieuses détectées dans l'exploitation. Les informations historiques, notamment les données de laboratoire relatives à la sensibilité, ont une importance particulière pour la planification de futurs traitements.

Les registres font état de l'historique des antimicrobiens utilisés sur une exploitation. Il convient d'observer les tendances et d'examiner les changements d'utilisation. Les conditions générales de gestion devraient être surveillées en permanence.

Dans un objectif de sûreté du transport, du stockage et de l'élimination des médicaments, les exigences législatives devraient être respectées dans tous les cas.

7. Préserver l'efficacité pour l'avenir

La pharmacovigilance est le processus au travers duquel les préoccupations relatives à la sécurité ou à l'efficacité de médicaments sont transmises aux autorités nationales. Lorsqu'un problème surgit, l'agriculteur doit consulter le vétérinaire et un rapport concernant l'incident doit être soumis aux autorités si le vétérinaire soupçonne l'apparition d'un problème de sécurité ou d'efficacité.

Ce système offre de nombreux bénéfices, en ce qu'il permet le contrôle constant de produits utilisés dans les conditions réelles sur le terrain.

Surveillance de la sensibilité par l'industrie de la santé animale

Lorsque certaines bactéries ne réagissent plus à un antibiotique spécifique utilisé dans le cadre d'un traitement, cela constitue un phénomène de résistance. C'est pourquoi il est essentiel de surveiller en permanence la sensibilité des bactéries aux antimicrobiens. La surveillance de la sensibilité est une opération complexe qui implique la collecte d'échantillons représentatifs et une évaluation cohérente des résultats.

L'industrie de la santé animale est déjà engagée dans ce type d'activités et parfois simultanément avec les autorités réglementaires ou les agences gouvernementales. La diffusion des informations relatives aux niveaux de résistance permettra aux vétérinaires de prendre des décisions raisonnées concernant les antimicrobiens dont l'utilisation est la plus susceptible d'être efficace. De plus, la surveillance de la résistance antimicrobienne dans le secteur des productions animales concerne également la santé publique.

Développement d'une résistance

Les antimicrobiens sont actifs contre certaines espèces ou certains groupes d'espèces de bactéries. Les essais cliniques prouvent l'efficacité d'un certain produit contre une certaine bactérie. Au départ, des résultats très efficaces devraient être obtenus. Cependant, toute population particulière de bactéries peut être composée de différents individus aux propriétés génétiques légèrement différentes. Quelques bactéries, qui constituent une infime fraction de la population totale, peuvent disposer d'une capacité naturelle à survivre au traitement antimicrobien. La conséquence peut en être que les bactéries résistantes survivent et que leur part de la population s'accroît avec le temps, en réaction à la pression de sélection imposée par l'emploi de l'antimicrobien.

Plus le temps passe et plus le traitement perd en efficacité, pour finalement en venir à une situation où le produit ne contrôle effectivement plus la maladie. A ce stade, la résistance clinique est apparue. Il s'agit généralement d'un processus progressif, avec des échantillons montrant un niveau de résistance croissant au cours du temps, même si dans certains cas, les antimicrobiens peuvent rester efficaces durant plusieurs dizaines d'années.

Alternativement, les bactéries peuvent muter ou acquérir le matériel génétique d'autres bactéries et ainsi développer leur capacité à survivre au traitement. Dans ce cas, le passage de la susceptibilité à la résistance peut s'effectuer relativement vite si les bactéries résistantes se multiplient et se propagent rapidement. La plupart des phénomènes de résistance apparaissent via ce processus.

Une fois leur résistance à un type d'antimicrobien acquise, les bactéries peuvent être résistantes à des antimicrobiens similaires ou appartenant à la même classe d'antimicrobiens. Dans certains cas, les bactéries peuvent développer une résistance à plusieurs classes d'antimicrobiens différentes et devenir ainsi multirésistantes.

Conclusion

Les antimicrobiens jouent un rôle essentiel dans la protection de la santé et du bien-être des animaux. Le fait de protéger les animaux contre les maladies contribue à la production de denrées alimentaires de haute qualité à partir d'animaux en bonne santé, tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

Un processus réglementaire complet est d'application avant la mise sur le marché de ces médicaments. Les vétérinaires disposent de la formation approfondie nécessaire pour sélectionner les médicaments les mieux adaptés et pour garantir la sécurité de leur utilisation. L'agriculteur a un rôle clé à jouer dans la prévention des maladies et doit s'assurer que les antimicrobiens soient utilisés convenablement.

Les antimicrobiens ont révolutionné les pratiques vétérinaires depuis leur introduction il y a plus de 60 ans de cela. Nombre des médicaments utilisés à l'époque sont encore efficaces de nos jours, même si le risque de perte d'efficacité en raison du développement d'une résistance reste toujours présent.

Il est primordial que toutes les parties travaillent en collaboration afin de garantir une utilisation sûre et de minimiser le développement de la résistance. Un principe de base concernant les antimicrobiens devrait être le suivant : « Aussi peu que possible, autant que nécessaire », étant donné que nous nous devons vis-à-vis des générations présentes et futures d'utiliser ces agents avec prudence et discernement. De cette manière, les générations à venir pourront bénéficier comme cela a été notre cas de ces précieux médicaments.

Membres de l'EPRUMA

COPA-COGECA

Agriculteurs et Coopératives Agricoles d'Europe

EISA

Initiative Européenne pour le Développement Durable de l'Agriculture

FECAVA

Fédération Européenne des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

FEFAC

Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments Composés

FESASS

Fédération Européenne pour la Santé Animale et la Sécurité Sanitaire

FVE

Fédération Vétérinaire Européenne

IFAH-Europe

Fédération Internationale pour la Santé Animale - Europe

Contact

EPRUMA

c/o IFAH-Europe AISBL
Rue Defacqz, 1
1000 Bruxelles
Belgique

Tél.: +32 2 543 7560

Fax: +32 2 537 0049

info@epruma.eu

www.epruma.eu